

Publié le 20 avril 2018

L'obligation vaccinale en France

L'expression est devenue pour de nombreux jeunes parents synonyme de danger pour leur enfant : l'«obligation vaccinale», avec le passage de 3 à 11 vaccins obligatoires pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018, pose des questions aussi bien médicales que politiques.

Quelles craintes les Français ont-ils donc à l'égard des vaccins ?

Jusque fin 2017, seuls les vaccins contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP) étaient obligatoires. Depuis janvier 2018, huit autres vaccins, précédemment simplement recommandés, sont devenus obligatoires : coqueluche, rougeole, oreillons, rubéole, hépatite B, bactérie *Hæmophilus influenzae*, pneumocoque, méningocoque C¹. Une polémique avait éclaté il y a quelques années du fait de l'indisponibilité du vaccin tétravalent «DT-Polio» et que seuls des vaccins pentavalents (vaccin diphtérique, tétanique, coquelucheux, poliomyélitique et de l'*Hæmophilus influenzae* type b) ou hexavalent (avec l'hépatite B en plus) étaient réellement disponibles². Le ministre de la Santé de l'époque n'avait pas réussi à obtenir le retour de la commercialisation du vaccin tétravalent «DT-Polio» alors même que le Conseil d'État l'enjoignait de l'organiser³.

Comprendre un climat de doute permanent

Il faut remonter quelques années en arrière pour se remettre en mémoire deux scandales qui, outre leur impact sur l'alimentation et la santé, ont établi une suspicion rampante sur la capacité des autorités françaises et aussi européennes à anticiper et à gérer ce type de crises. Il s'agit de l'affaire du sang contaminé qui, révélée en 1991, couvait en fait depuis plusieurs années, et de la crise européenne de la «vache folle» en 1996.

Plus récemment, le soupçon de conflits d'intérêts potentiels entre les élus – voire dans certain cas des membres de l'administration– et les entreprises du domaine médical et pharmaceutique a fait irruption, mettant en doute l'indépendance et la sincérité des décisions qui peuvent être prises par les autorités dans des domaines très divers⁴. On peut mentionner le cas du Club Hippocrate, réunissant médecins et parlementaires, dont a fait partie un député qui a ultérieurement présidé une mission d'information parlementaire sur le Mediator, alors que ce même cercle bénéficiait de subventions en provenance de l'industrie pharmaceutique.

1 - Voir : <http://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/vaccination/vaccins-obligatoires/article/11-vaccins-obligatoires-en-2018>

2 - Voir : <https://www.20minutes.fr/societe/2010887-20170208-trois-vaccins-obligatoires-france-doivent-etre-disponibles-etre-associes-autres>

3 - Voir : <http://www.conseil-etat.fr/Actualites/Communiqués/Vaccination-obligatoire>

4 - Voir : <http://www.rtl.fr/actu/politique/les-clubs-parlementaires-ce-curieux-melange-des-genres-7761990930>

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que le grand public soit plutôt méfiant envers des décisions gouvernementales, qui souvent sont prises un peu rapidement ou sans beaucoup d'explications. Et c'est bien dans ce contexte que la décision du gouvernement sur l'obligation vaccinale renforcée a été prise : on a promis des explications qui ne sont jamais réellement venues, puis la décision a été prise et est désormais appliquée. Le gouvernement est passé en force sur ce sujet.

La France en décalage par rapport aux autres pays européens

Une note de «Mise au point de l'Inserm» publiée en décembre 2017⁵ permet de revenir sur différentes questions soulevées quant à la nécessité de la vaccination et aux impacts des vaccinations combinées sur une courte période de temps, à savoir 10 injections pour les enfants, étalées sur 2 ans, pour les 11 vaccins obligatoires.

Ce qui est par contre intéressant, c'est de découvrir que 16 pays de l'Union européenne n'ont aucune obligation vaccinale, parmi lesquels des pays voisins comme l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume Uni. Avec 11 vaccins obligatoires, la France est désormais le pays numéro 1 devant l'Italie (10 vaccins obligatoires) et la Slovénie (9 vaccins obligatoires). Les autres pays ont généralement 4 vaccins obligatoires.

Voilà bien un sujet pour lequel on ne peut pas critiquer l'Union européenne de nous imposer des directives ou des règlements dont on ne voudrait pas !

Trancher sur les effets de la présence d'aluminium

La présence d'aluminium dans les vaccins reste au cœur des débats, en particulier pour le lien potentiel avec, entre autres, la maladie appelée la «myofasciite à macrophages» (MFM). Provoquée par une intoxication à l'aluminium, substance qui s'installe dans le cerveau, la MFM se traduit par des douleurs intenses, une fatigue permanente, des insomnies et un épuisement généralisé, et certains malades demandent réparation suite à des vaccinations réalisées avec des vaccins contenant de l'aluminium⁶.

Depuis le 14 novembre 2017, le Conseil d'État est saisi officiellement d'une question sur la présence d'aluminium dans les vaccins. En effet un collectif de 3 000 personnes demande, en vertu du principe de précaution, d'interdire les sels d'aluminium dans les vaccins⁷, et ce quelques semaines avant l'extension de l'obligation vaccinale appliquée depuis le 1^{er} janvier 2018. On devrait en savoir plus prochainement, car l'avocate du collectif, Maître Jacqueline Bergel-Hatchuel⁸, indique que le Conseil d'État a fixé la date du 11 avril 2018 pour la fin des débats, en vue de prendre position.

5 - Voir : https://www.inserm.fr/sites/default/files/2017-12/Inserm_MiseAuPoint_Vaccins_2017.pdf

6 - Voir : https://www.sciencesetavenir.fr/sante/des-victimes-de-vaccins-a-l-aluminium-demandent-reparation_29057

7 - Voir : http://www.lemonde.fr/sante/article/2017/12/01/vaccins-le-conseil-d-etat-saisi-sur-la-presence-d-aluminium_5223439_1651302.html

8 - Voir : <http://www.avocat-bergel.com/consommation-sante/>

Beaucoup de questions restent en suspens, et de nombreuses familles sont inquiètes de devoir appliquer le nouveau calendrier vaccinal pour les futures naissances.

Alexandre Germain

Retrouvez cet article sur srp-presse.fr